



Marcilly en Gault

Bulletin Municipal

AVRIL 2023

C'EST LE PRINTEMPS

LA FIBRE ARRIVE !



Sologne des Étangs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE BULLETIN TOUT EN COULEURS EST SUR LE SITE

<https://www.marcilly-en-gault.fr>

LE MOT DU MAIRE.....P-3

LA VIE COMMUNALE.....P-4 à 13

Conseil municipal du 18 janvier 2023

Conseil municipal du 6 février 2023

Conseil municipal du 3 mars 2023

Travaux dans la commune

La tonte différenciée

Equipement informatique de la Poste

Récapitulatif de la dette communale

Dette Eau et Assainissement

Quelle eau buvons nous?

La fibre est là!

VIE SCOLAIRE.....P-14

Plantation de pieds de vigne à l'école

VIE ASSOCIATIVE.....P-14 à 20

Rappel de consignes pour les associations

Les associations

Réveil de Marcilly

Lectures partagées chez Tiphaine

La randonnée de printemps

Théâtre Groupe artistique

Association culturelle et viticole de la Saint Vincent

AREM

INTERCOMMUNALITÉ.....P-21

DIVERS.....P-21

BON À SAVOIR.....P-22

QUI FAIT QUOI À MARCILLY?.....P-23 à 24

ÉTAT CIVIL.....P-24

AGENDA.....P-24

CONTACTS UTILES.....P-25

AU FIL DES BULLETIN.....P-26 à 28

Le chemin de Compostelle 'de Gwenaëlle et Daniel



Deux exemples de tonte différenciée... et si on l'essayait ? Explications P-9

Responsable de la publication : Agnès THIBAUT

Maquette : Philippe MOLLER

Impression : Aurélie DEWILDE et Virginie DUPRAY

Rédaction, documentation, diffusion : Aline MOLLER-GRASSER

Crédit photos : Ph. MOLLER, A. MOLLER-GRASSER, P. CORDIER, V. DUPRAY, Th. DAPREMONT, A. GUILLON, Ch. BONNOT, L. DEMANDRE, B. CHAUVIN, A. DAVID, GWENAËLLE ET DANIEL DARDEAU, M. COSTA

Diffusion sur le site de la Mairie : G. FORNETTE



PRINTEMPS 2023 ! FAUT-IL ENCORE CRAINDRE DES GELÉES ?

La France va mal :

A Paris, dans les villes, à la campagne, en outre-mer,

Les retraites, les bassines-cuvettes, l'inflation, la démagogie,

Ça tape, ça casse, ça brule. Il faudra bien reconstruire !

Certains de nos compatriotes sont en colère, ils ont le droit, on peut les comprendre.

D'autres se résignent et ne croient plus en notre société, on peut les comprendre.

Mais la violence est inacceptable.

Notre pays est en guerre contre lui-même. Halte au feu !

Les images qui passent en boucle sont insupportables.

Elles provoquent soit la haine, soit le sentiment de l'impuissance individuelle.

Après avoir été enfermés pour cause Covid,

Nous voilà à nouveau bloqués par manque de dialogue.

Il me reste à espérer qu'au niveau de notre petite collectivité,

On arrive à échanger, à s'écouter sans s'énerver.

Les travaux sont toujours cause de mécontentement;

Faut-il ne rien faire et rester dans l'état du siècle dernier ?

Voler, attendre tout de la société, critiquer sans proposer,

Cela n'encourage pas les bonnes volontés ; pourtant il y en a.

Je vous invite à prendre le meilleur et œuvrer pour un monde plus fraternel.

C'est possible à Marcilly-en-Gault

Votre Maire,
Agnès Thibault



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2023

Membres présents : 12

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlene BODARD, Patricia CORDIER, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Patricia IBANEZ, Annie MANDION, Aline MOLLER-GRASSER, Pascal ROUSSEL, Francis RINGOT, Valérie de SARIAC.

Absents excusés :

Thibault DAPREMONT – a donné son pouvoir à Annie MANDION

Sébastien GAY – a donné son pouvoir à Gaëlle FORNETTE

Bruno GROSSI – a donné son pouvoir à Agnès THIBAUT

Après avoir présenté ses vœux, Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

ORDRE DU JOUR :

- COMMUNE
Licence de taxi
Tour du Loir et Cher
Centre de loisirs
- EAU ET ASSAINISSEMENT
Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable
Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif
Admission en non-valeur (facture d'eau impayée)
- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

COMMUNE

PV du conseil du 25 novembre 2022 : adoption à l'unanimité

Licence de taxi : le transfert ou la vente s'opère selon un protocole de vérifications demandé par la préfecture et effectué par le maire de la commune. M. Ibanez ayant satisfait à ces obligations, Mme le Maire, après avis favorable du Conseil, peut prendre l'arrêté en faveur de l'acquéreur, M. Thévenin, qui, à défaut, d'être un Marcigaultais, est déjà taxi à Saint Viâtre.

Tour du Loir et Cher : celui-ci aura lieu le samedi 15 avril 2023. La traversée de Marcilly (route de Salbris/route de Neung) est prévue à 13h18. La mairie est en recherche de 7 ou 8 bénévoles pour assurer la sécurité. Avec l'accord du Conseil, il en coûtera à la municipalité 0.12 € par habitant, soit 89.28 € !

Centre de loisirs : projet de convention avec la communauté de communes de la Sologne des Rivières. A la relecture par le Conseil, il ressort que, compte tenu du coût demandé (50 € par enfant et par jour), il importe de préciser que ce dispositif ponctuel ne concerne que les mercredis comme initialement demandé. Il y a également lieu de mentionner le remboursement de la CAF. Un prochain conseil, fixé au lundi 6 février 2023 validera la mouture définitive dans ce sens.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Rapport sur le service public d'eau potable exercice 2021 :

Le nombre d'abonnés est passé de 472 à 485. La différence entre le volume consommé autorisé (49 341 m³) et le volume mis en distribution (17 669 m³ en production et 44 887 m³ en importation), soit 13 215 m³ et étiquetée « pertes » a trouvé son explication : s'il existe une consommation propre au fonctionnement de la commune non facturée (école, mairie, salle des fêtes, stade, nettoyage de la station d'épuration, arrosage, château d'eau et vidange, purge des bornes d'incendie...) relativement mineure, les résul-



tats de l'audit du réseau de 60 km n'ayant pas détecté de fuites, la majeure partie est à attribuer au volume d'eau dans les canalisations nécessaire à la pression sur le réseau ! Les indicateurs de performance sont positifs et le prix de l'eau reste peu cher en comparaison de nombreuses communes.

Rapport sur le service public de l'assainissement collectif 2021 :

Celui-ci dessert 342 abonnés. Un réajustement du tarif a été nécessaire et voté par le Conseil pour 2022. L'évacuation des boues se fait par épandage après analyse. La station d'épuration déjà ancienne va nécessiter des améliorations coûteuses.

Les 2 rapports sont approuvés à l'unanimité.

Admission en non-valeur pour une créance irrécouvrable de 502 € (cas de surendettement). Unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Mise à disposition de la salle des fêtes à titre gratuit pour le repas de l'association de handball de la Sologne des Etangs le 18 mars 2023. Accord à l'unanimité
- Arrivée de la fibre à Marcilly : une 1^{ère} réunion d'information conduite par Val de Loire Fibre aura lieu en mairie le 31 janvier 2023 à 14h
- Eglise : l'installation du chantier a démarré
- Grève du 19 janvier 2023 : service minimum organisé par le SIVOS
- Foot féminin : quelques nouvelles adhésions sont attendues. Faire de la publicité !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FÉVRIER 2023

Membres présents : 13

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlene BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Pascal ROUSSEL, Francis RINGOT, Valérie de SARIAC.

Absents excusés :

Sébastien GAY

Annie MANDION – a donné son pouvoir à Thibault DAPREMONT -

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER

ORDRE DU JOUR :

- COMMUNE
Convention centre de loisirs avec la CCSR
Tonte différenciée
Feu d'artifice
Organisation des différentes manifestations
- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

COMMUNE

PV du conseil du 18 janvier 2023 : adoption à l'unanimité

Convention centre de loisirs avec la CCSR : le projet examiné en séance du 18 janvier ayant été amendé selon la demande du conseil de Marcilly (ne concerne que le mercredi – absence de facturation com-



plémentaire pour dépassement d'horaire – remboursement de la CAF), celui-ci est voté à l'unanimité.

Tonte différenciée : celle-ci consiste à créer des chemins, délimiter des zones, dans le but de préserver les insectes, les fleurs, favoriser la biodiversité. Elle ne nécessite aucun frais, est réversible à tout moment. Elle ne demande qu'un minimum de pédagogie. Le principe de l'expérimentation sur une petite zone est retenu.

Feu d'artifice : l'habilitation au tir est limitée dans le temps. La formation des agents communaux à Tours a un coût, mobilise ceux-ci au détriment de leurs tâches quotidiennes, pour **un** tir dans l'année. La société qui vend les feux d'artifice propose la mise en place et le tir pour 750 € et en assume la responsabilité. Le conseil opte pour cette solution. Compte tenu des réservations déjà faites, c'est la date du samedi 15 juillet 2023 qui est retenue. Les animations autour de la fête seront définies au prochain conseil.

Organisation des différentes manifestations : de façon générale, lorsque celles-ci requièrent la prolongation de l'éclairage public au-delà de 22 h, il y a lieu de prévenir la mairie suffisamment à l'avance : la société en charge n'intervient que sur demande effectuée par mail une semaine en amont.

Un week-end musical aura lieu à Marcilly : le vendredi 9 juin 2023 avec le Réveil et le samedi 10 juin dans le cadre de l'AREM.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- La commission finances aura lieu le 23 février 2023 à 18h30. Mme le Maire souligne l'intérêt pédagogique et le gage de transparence de ce type de réunion ouverte non seulement aux conseillers mais à des personnes extérieures.
- Le budget 2023 sera présenté lors du conseil du vendredi 14 avril 2023 à 18h30.
- Travaux : réunion de chantier route de Salbris le 8 février – réunion de chantier église le 9 février prochain.
- La fibre arrive progressivement à Marcilly : il convient dans un 1^{er} temps de vérifier sur le site <https://www.valdeloirenumerique.fr> si on est éligible, puis c'est aux personnes concernées de contacter l'opérateur de leur choix pour effectuer le raccordement.
- La question du cimetière est à nouveau évoquée : l'agrandir ?
- Le recensement 2023 : en cours, dans de bonnes conditions
- Le congélateur de la salle des fêtes serait à changer
- 1^{er} match de l'équipe féminine de foot : le 30 mars à 20h à Vouzon !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2023

Membres présents : 9

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charène BODARD, Thibault DAPREMONT, Bruno GROSSI, Aline MOLLER-GRASSER, Pascal ROUSSEL, Francis RINGOT, Valérie de SARIAC.

Absents excusés :

Patricia CORDIER – a donné son pouvoir à Aline MOLLER-GRASSER

Régis DEXANT – a donné son pouvoir à Agnès THIBAUT

Gaëlle FORNETTE

Sébastien GAY

Patricia IBANEZ – a donné son pouvoir à Pascal ROUSSEL

Annie MANDION

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER



ORDRE DU JOUR :

- COMMUNE
Approbation du compte-rendu
Compte de Gestion 2022
Compte Administratif 2022
Point sur les travaux
14 juillet
- EAU ET ASSAINISSEMENT
Compte de Gestion 2022
Compte Administratif 2022
Convention Eau et Assainissement VEOLIA
- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

COMMUNE

Compte-rendu du conseil du 6 février 2023 : adoption à l'unanimité

Compte de Gestion et Compte Administratif 2022 :

Ceux-ci ont fait l'objet d'un examen compte par compte en commission des finances le 23 février 2023. L'exercice 2022 présente un excédent de fonctionnement de 79 555.53 €, dû à une gestion résolument rigoureuse face aux impacts de dépenses (énergie) et des réorganisations structurelles (Regroupement Pédagogique Intercommunal, Centre de loisirs - Périscolaire, marché de Restauration scolaire). Ce résultat, gage d'autofinancement, permettant l'investissement et le remboursement de la dette, reste néanmoins fragile au regard des diverses subventions au fil des années. Le Conseil constate avec satisfaction que l'exploitation (bénéficiaire) du gîte de groupe communal abonde les recettes de la commune.

La section d'investissement retrace le démarrage des nouveaux chantiers (sécurité route de Salbris, restauration de l'église).

Sur proposition de Mme le Maire le compte de gestion de la commune, *arrêté en fonctionnement à la somme de 606 560.39 € en recettes et à 527 004.86 € en dépenses, en investissement à 166 764.49 € en recettes et 143 282.94 € en dépenses*, est approuvé à l'unanimité. Mme le Maire présente le compte administratif avec un résultat de *103 037.08 € (79 555.53 € en fonctionnement, 23 481.55 € en investissement)* en conformité avec le compte de gestion : celui-ci est également approuvé à l'unanimité (conformément aux textes hors présence de Mme le Maire, Jean-Pierre Amoureux comptabilisant les votes).

Affectation des résultats : les excédents seront affectés en investissement sur l'exercice 2023. Unanimité.

Point sur les travaux :

Le chantier de la route de Salbris et celui de l'église avancent bien. Prochaines réunions de chantier le 8 mars 2023.

14 juillet :

Point de l'ordre du jour **reporté** compte tenu du nombre de conseillers absents.



EAU ET ASSAINISSEMENT

Compte de Gestion et Compte Administratif 2022 :

Également examinés en commission des finances le 23 février 2023, ils font apparaître un excédent de 55 712.22 € (-7 840.23 € en fonctionnement et + 63 552.45 € en investissement). Si le résultat est positif, le déficit de fonctionnement reste préoccupant et doit conduire à de nouvelles mesures, notamment dans la perspective du transfert de compétence aux communautés de communes en 2026.

La section d'investissement retrace pour part les frais d'étude des réseaux d'eau potable et eau usée.

Sur proposition de Mme le Maire le compte de gestion « eau et assainissement », *arrêté en fonctionnement à la somme de 155 201.11 € en recettes et 163 041.34 € en dépenses, en investissement 124 199.95 € en recettes et 60 647.50 € en dépenses*, est approuvé à l'unanimité. Mme le Maire présente le compte administratif avec un résultat de 55 712.22 € en conformité avec le compte de gestion : celui-ci est également approuvé à l'unanimité dans les mêmes conditions.

Affectation des résultats : les résultats seront affectés respectivement en dépenses de fonctionnement et recettes d'investissement sur l'exercice 2023. Unanimité.

Convention Eau et Assainissement Véolia : le Conseil approuve la reconduction de la convention d'assistance technique pour 3 années (jusqu'au transfert de compétence).

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Stockage des biens mobiliers à l'inventaire pendant les travaux de l'église : possibilité au musée d'art religieux à Blois ?
- Recensement 2023 : population en hausse de 5% ; 72% de connections internet contre 40% précédemment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

TRAVAUX DANS LA COMMUNE



Travaux de sécurisation route de Salbris débutés au mois de janvier



La première tranche des travaux de restauration de l'église Saint Martin de Marcilly (toiture) a commencé également en janvier



LA TONTE DIFFERENCIÉE : si on l'essayait ?

La « tonte différenciée », c'est quoi ? Et surtout à quoi cela sert-il ?

Une pelouse bien tondeue, et cela l'est le plus souvent, c'est certainement propre et cela paraît très entretenu. Mais lorsque l'on parle de perte de biodiversité, ce n'est pas seulement et uniquement à l'autre bout du monde, c'est aussi chez nous, et cela peut être même dans nos jardins et espaces verts. **En cela, nos tontes régulières pourraient bien être une des très nombreuses causes de perte de biodiversité dans nos villages.**

Il est évident qu'à chacun de ses passages, la tondeuse avale et découpe, pas seulement l'herbe, mais également les insectes présents dans celle-ci et au sol. Mais le fait de tondre régulièrement empêche également la moindre plante ou fleur sauvage d'espérer pouvoir un jour fleurir, faire des graines pour se reproduire et au passage nourrir une foule d'insectes pollinisateurs et d'oiseaux qui mangeront ceux-ci.

En Europe, en 30 ans, nous avons perdu environ 80 % des insectes (en volume), abeilles et papillons bien sûr, mais aussi de nombreux autres qui pollinisent nos plantes, et qui alimentent les oiseaux insectivores (30 % d'oiseaux en moins en 20 ans) ...bien sûr pas seulement dû à notre tondeuse, il y a bien d'autres causes. Mais pour ce problème-ci, **il n'y a ni dépense ni efforts à faire.**

Au contraire, pour essayer de rattraper le coup, pour donner un peu plus de chance à toute cette vie de nos jardins, il y a moins à faire, sortir la tondeuse moins souvent ou moins longtemps (surface super bien tondeue plus petite, le reste tondu moins souvent)

Peut-être faut-il juste se convaincre qu'il n'est pas obligatoire que nos jardins soient toujours tirés à 4 épingle et sur toute la surface. Si une petite partie du jardin est tondeue moins régulièrement, elle sera plus riche en plantes et insectes, plus diversifiée, source d'observations diverses, et même plus intéressante à la balade (pour ce dernier point : pourquoi ne pas continuer à tondre assidument des petits chemins dans cette zone, des chemins que l'on peut changer si on le désire d'une tonte à l'autre pour créer des espaces différents au fil de la saison ?)

Pour pouvoir continuer à passer la tondeuse dans une hauteur d'herbe raisonnable, il n'est évidemment pas possible d'attendre trop longtemps, mais cela peut suffire à l'éclosion de certaines fleurs trèfle pâquettes,....)

On peut bien sûr trouver quelques inconvénients à cette herbe un peu plus haute, comme la crainte d'y rencontrer des serpents : crainte assez injustifiée due à une peur du serpent, (d'ailleurs pour la majorité non venimeux sauf la vipère, et très craintifs)

Encore **un petit avantage : une pelouse tondeue plus haute sera plus résistante à la sécheresse, les rayons du soleil atteindront moins la base des brins d'herbe et elle retiendra plus l'humidité.**

Nous envisageons de tester sur une petite surface (dont l'emplacement n'est pas encore déterminé) cette façon d'entretenir certains espaces verts, déjà pratiquée dans quelques communes ou villes.

L'idée n'est pas de ne plus entretenir cette zone, mais de le faire différemment.

De plus, c'est une expérience tellement simple et réversible qu'il serait dommage de ne pas la tester.



Thibault DAPREMONT, à votre disposition pour toute remarque ou idée à ce sujet



EQUIPEMENT INFORMATIQUE A LA POSTE !

SERVICE PUBLIC

Pour avoir été saluée à plusieurs reprises en Conseil Municipal, ***l'offre de la Poste*** (pôle numérique complet avec imprimante et scanner) en direction des administrés, s'avère très appréciée.

Pour preuve le service rendu lors du Recensement dernier : une vingtaine de personnes ont ainsi pu faire cette démarche en ligne, obligeamment assistées par les secrétaires de mairie si cela était nécessaire.

Continuons à faire connaître ce service bien utile !



ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TABLEAUX DE LA DETTE COMMUNALE

	Capital restant dû	Annuité	Intérêts	Capital
2018	116 769,62	36 099,06	2 878,93	33 220,13
2019	633 549,49	48 116,66	9 421,10	38 695,56
2020	594 853,93	188 167,64	8 471,35	179 696,29
2021	415 157,64	36 832,64	6 564,44	30 268,20
2022	384 889,44	36 832,64	5 980,04	30 852,60
2023	354 036,84	36 832,64	5 382,85	31 449,79
2024	322 587,05	31 543,88	4 815,67	26 728,21
2025	295 858,84	26 528,42	4 417,17	22 111,25
2026	273 747,59	23 276,04	4 105,36	19 170,68
2027	254 576,91	23 273,04	3 808,42	19 467,62
2028	235 109,29	23 276,04	3 506,88	19 769,16

ETAT DE LA DETTE EAU ET ASSAINISSEMENT

ANNEE	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE	DETTE AU 1 ^{ER} JANVIER DE L'EXERCICE	ANNUITES DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS	CAPITAL
2022	60 000.00	14 975.62	5 396.47	599.02	4 797.45
2023	60 000.00	10 178.17	5 396.47	407.13	4 989.34
2024	60 000.00	5 188.83	5 396.38	207.55	5 188.83



QUELLE EAU BUVONS NOUS ?



PLV : 00101378 page : 1

Délégation départementale de Loir et Cher
Département santé environnementale et déterminants de santé



Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultat à afficher en mairie

Affaire suivie par:

Chantal CLEMENT
Tél: 02 38 77 34 81

Destinataires

MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE MARCILLY-EN-GAULT

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Prélèvement 00101378 Commune MARCILLY-EN-GAULT
Installation UDI 000497 MARCILLY EN GAULT Prélevé le : jeudi 13 octobre 2022 à 11h22
Point de surveillance P 0000000560 LE BOURG par : LAF
Localisation exacte MAIRIE - ROBINET CUISINE Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	17,6	°C				25,00
pH	7,8	unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	<0,03	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	<0,03	mg(Cl ₂)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type d'analyse : D1FE Code SISE de l'analyse : 00112070 Référence laboratoire : LSE2210-33037

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pl)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,49	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	4	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	8,02	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	343	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L				0,10
--------------------------------	-------	------	--	--	--	------

FER ET MANGANESE

Fer total	63	µg/L				200,00
-----------	----	------	--	--	--	--------

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00101378)

Eau conforme en bactériologie et en physico-chimie au regard des paramètres analysés.

Signé à Blois le 19 janvier 2023

Pour le préfet
Pour le directeur départemental
de Loir et Cher
L'ingénieur du génie sanitaire

Françoise MORAGUEZ



L'ABONNEMENT FIBRE



1- Souscrire à la fibre est-il obligatoire ?

Souscrire à un abonnement à la fibre repose sur une décision individuelle et volontaire et peut se faire à tout moment, dès lors que vous êtes éligible.



2- J'ai un abonnement ADSL et je veux passer à la Fibre, faut-il changer d'opérateur ?

Le réseau mis à disposition est compatible avec tous les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI). La disponibilité de leurs offres dans votre commune dépend de leur politique commerciale. Si votre opérateur ne propose pas d'offres Fibre, vous devrez donc changer de FAI.



3- J'ai un abonnement à la Fibre et je veux changer d'opérateur, faut-il prévoir une nouvelle intervention ?

La prise optique installée reste inchangée. Aucun nouveaux travaux n'est requis.



4- Qui sont les opérateurs présents et comment les contacter ?

Il appartient à chaque opérateur de venir sur le réseau déployé par Val de Loire Fibre. Lors des ouvertures commerciales, certaines réunions d'information permettront de présenter les opérateurs proposant des offres. Le site internet www.valdeloirefibre.fr indique également sur son outil d'éligibilité les opérateurs présents par adresse sélectionnée.



5- Si une panne se produit, qui dois-je contacter ?

Tout dysfonctionnement, voire interruption, de votre connexion Internet doit être signalé à votre FAI qui déclenchera l'intervention requise.



6- Comment résilier mon abonnement avec mon ancien opérateur ?

Il vous suffit de contacter votre FAI qui vous accompagnera pour les des modalités de résiliation de votre abonnement.



7- A quel moment dois-je résilier mon abonnement ADSL ?

Nous préconisons de ne résilier votre abonnement ADSL qu'au moment de la mise en service de votre abonnement Fibre.



8- Est-ce que je peux conserver mon numéro de téléphone fixe ?

Oui, la portabilité de votre numéro vous permet de changer d'opérateur tout en conservant votre numéro de téléphone fixe. Il s'agit d'une obligation légale et gratuite. Votre nouvel opérateur gèrera cette formalité au moment de la résiliation de votre ligne ADSL.



9- Est-ce que je peux conserver l'adresse email associée à mon opérateur ADSL ?

Votre adresse email (@opérateur.fr) est conservée a minima 6 mois après la résiliation de votre ancien abonnement (obligation légale). Cette durée peut être prolongée, en fonction de la politique commerciale de l'opérateur.



10- Est-ce que je peux conserver mon accès au cloud de mon ancien opérateur ?

Votre espace cloud peut être conservé sous réserve de payer des frais auprès de l'opérateur commercial.

Vous restez propriétaire de vos données. Grâce à la Fibre, la vitesse de transfert depuis votre ancien espace Cloud vers un nouvel espace Cloud est rapide.



LE RACCORDEMENT FIBRE



11- Comment se déroule le raccordement dans mon logement ?

La fibre optique emprunte le même chemin que le câble téléphonique existant qui est la propriété de l'opérateur historique.

Si vous habitez un appartement, la fibre est tirée depuis le palier jusqu'à votre logement. Si vous habitez un pavillon, la fibre est tirée de la rue, depuis un poteau (en aérien) ou des gaines techniques existantes (en souterrain).



12- Qui dois-je contacter pour être raccordé ?

Une fois que vous aurez choisi et souscrit votre offre auprès d'un Fournisseur d'Accès à Internet (FAI), vous pourrez convenir d'un rendez-vous pour qu'un technicien intervienne à votre domicile, en général dans les 2 à 3 semaines.

En fonction de la politique du FAI que vous aurez choisi, le raccordement est réalisé par les équipes Val de Loire Fibre ou par le FAI lui-même. Dans tous les cas, la fibre optique reste la propriété de Val de Loire Fibre.



13- Le technicien qui installe la fibre optique s'occupe-t-il, également, de l'installation de la box Internet et de configurer mes équipements (PC, tablette etc.) ?

L'installation de la box Internet et la configuration des équipements ne font pas partie de la prestation de raccordement final, mais peuvent être proposées en option par les FAI.



14- Quel est le coût d'un raccordement ?

Les frais de mise en service peuvent être offerts par votre FAI.

Toutefois, dans le domaine privatif, si des travaux sont nécessaires pour raccorder la fibre (problèmes d'infrastructures indisponibles notamment) les coûts sont à la charge du propriétaire.



15- Quelle est la durée de l'intervention de raccordement ?

La durée d'intervention de raccordement varie de 2 h à 3 h selon la configuration de votre logement.

Pensez tout de même à libérer une demi-journée dans votre emploi du temps pour ce type d'intervention.



16- Par où passe le câble de la prise terminale optique ? Qui décide de son emplacement ?

Nous préconisons de placer la prise terminale optique dans une pièce de vie afin de bénéficier au mieux du réseau WiFi.

Sur les conseils du technicien, vous déterminez le meilleur emplacement pour installer le plus discrètement possible la prise fibre. Le câble, de couleur blanche, peut cheminer le long des plinthes et des encadrements.



17- Peut-on avoir plusieurs prises optiques ?

Une seule arrivée optique est prévue par foyer. La distribution interne dans le logement se fait ensuite par des moyens filaires, wifi ou CPL (Courant Porteur en Ligne).

Grâce à la fibre vous bénéficiez d'un service Très Haut Débit de 500 M à 1 Gbps*. Ce qui signifie une connexion plus rapide et plus stable pour toute votre famille !



Génial !
Mes enfants pourront profiter pleinement de leurs jeux vidéo et séries préférées. Quant à ma femme et moi, nous allons enfin pouvoir travailler depuis la maison.



* selon les offres des FAI



LA VIE SCOLAIRE

PLANTATION DE PIEDS DE VIGNE À L'ÉCOLE

Le jeudi 2 mars 2023, les enfants des deux classes de l'école ont planté deux pieds de vigne dans l'école.

Chaque année, au mois de septembre, les enfants ont la chance de participer aux vendanges du Clos des étourneaux, dans le village. Grâce à l'association viticole de la Saint Vincent, petits et grands découvrent ou redécouvrent le plaisir de faire les vendanges.

Cette année, l'association viticole a proposé aux enseignantes de faire planter aux enfants un pied de vigne, ce qui les a ravis. La classe de CP CE1 CE2 avait préparé pour l'occasion des cupcakes sur le thème des vignes et des vendanges avec l'aide de deux mamans de la classe.



Un petit goûter a suivi la remise de chèque offert par l'association viticole pour la classe de CP CE1 CE2, cette année. Les enseignantes et les enfants remercient l'association viticole et notamment Monsieur BONNOT et Monsieur CHARTRIN pour cette collaboration, qui nous l'espérons, perdurera encore quelques années.

Les enseignantes

LA VIE ASSOCIATIVE

RAPPEL DE QUELQUES CONSIGNES POUR LES ASSOCIATIONS

Usage de la salle des fêtes : la salle pouvant être louée à des tiers le week-end dès le vendredi après-midi, il y a lieu de prévenir la mairie s'il s'avère nécessaire d'y entrer pour chercher du matériel ou quelle qu'autre raison. En tout état de cause la propreté de la salle et particulièrement du sol doit faire l'objet d'une grande vigilance de la part de tous.

Eclairage public : si, lors de manifestations particulières, il y a nécessité de prolonger l'éclairage au-delà des horaires habituels, une demande doit être faite en mairie au moins une semaine à l'avance (délai requis par l'entreprise en charge de la gestion).

LES ASSOCIATIONS DE MARCILLY

COMITÉ des FÊTES	Patricia IBANEZ	06 11 01 60 34
A.C.V.S.V (Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent)	Christian BONNOT	06 73 93 94 56
THÉÂTRE (Groupe Artistique de Marcilly)	Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
COMITÉ de la FOIRE de MARCILLY	Philippe FIDON	06 25 41 03 67
Le RÉVEIL de MARCILLY	Pascal ROUSSEL	06 20 45 47 28
Les ENFANTS MARCIGAUTAIS	Frédéric CHARBONNIER	enfantsmarcigaultais@gmail.com



LES ASSOCIATIONS DE MARCILLY

ASSOCIATION CULTURELLE du FOUR à PAIN COMMUNAL	Jean CHARPENTIER	02 54 96 29 06
Les RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS	Alain GUILLON	02 34 33 80 20
ASSOCIATION COMMUNALE de PÊCHE à la LIGNE	Guy DELAPIERRE	06 18 45 60 98
« VIE et SANTÉ » (Gymnastique, Yoga, Échecs, Atelier créatif)	Françoise SAUTRAY	06 81 20 20 56
FOOTBALL CLUB de MARCILLY (F.C.M)	Florent DESPREZ	02 54 98 25 32
ANC. COMBATTANTS (39/45, Prisonniers, Résistants, A.F.N)		
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	M. COSTA, N. JOUBERT	voir école
TENNIS DE TABLE LOISIR	Virginie DUPRAY	02 54 98 14 65
SECOURS CATHOLIQUE	Jean CHAUVIN	06 52 13 93 81
Les RENCONTRES des MARCILLY de FRANCE	Jean Charles ROUSSEL	06 20 77 12 60
FAMILLES RURALES	Jacqueline FOUCAULT	02 54 96 80 93
SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR (41)	Régis DEXANT	06 22 15 10 95
Les AMIS de la GENDARMERIE	Philippe de la HARPE	06 08 77 47 89
AREM Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault	Bruno GROSSI	06 35 42 53 65

RÉVEIL DE MARCILLY

Quoi de neuf au « RÉVEIL de MARCILLY »?

Avant de faire un bilan de l'année écoulée 2022 et après ces années difficiles que nous avons vécues à cause du Covid, je voudrais remercier tous ceux qui contribuent à ce que le groupe de musique de Marcilly perdure, en premier lieu la municipalité et le conseil départemental qui par leurs contributions nous aident à financer les répétitions de musique qui ont lieu tous les jeudis soir à la salle des fêtes et l'achat de nouveaux instruments (saxo ténor et bientôt un piccolo) et de nouvelles tenues pour habiller les aides extérieures. (Malheureusement les cours de solfège ont été arrêtés depuis quelques années faute d'inscription), puis bien sûr, tous les musiciens qui sont assidus aux répétitions et donnent de leurs temps pour participer aux sorties annuelles ainsi que la fanfare de Noyers sur Cher avec qui nous nous complétons mutuellement et quelques individualités qui nous viennent régulièrement de Chatillon/Cher, Millançay, Neung sur Beuvron, Selles sur cher, Vernou en Sologne et que dire de notre coach venant de Billy (Fernando) présent tous les mercredis pour nous perfectionner lors des répétitions ainsi que Laure son ' bras droit.

Suite au décès de Jean Pierre, l'assemblée générale du mois de septembre 2022 a élu un nouveau président en la personne de Pascal ROUSSEL (merci à lui)

Tous les ans, nos prestations se résument tout d'abord aux sorties classiques, les armistices du 8 mai et du 11 novembre (pour ces deux dates, nous faisons une prestation à Millançay avant notre commune) et enfin pour les AFN le 4 décembre. Puis notre concert qui a eu lieu le vendredi 20 mai en espérant que le public présent (malheureusement peu nombreux) a apprécié ce moment de convivialité (en **souhaitant le réitérer cette année 2023, normalement prévu le 9 juin à la salle des fêtes avec la participation de la musique de Neung/Beuvron et la chorale de Salbris, gardez votre soirée à l'avance, cela devrait être formidable**, les nouveaux morceaux à répéter étant déjà sur le pupitre du chef). Puis nous avons tous participé au concert de la musique de Noyers et une sortie lors de la randonnée d'îna-toire semi-nocturne organisée par les marcheurs ainsi que la foire de Marcilly et la foire à la citrouille de Millançay.

Récemment un concert à l'église de Salbris après les prestations de plusieurs chorales et enfin l'accompagnement de l'association viticole lors de son célèbre vin chaud suivi de la galette.



Comme tous les ans, le Réveil de Marcilly fait appel à toutes les bonnes volontés qui voudraient nous rejoindre pour compléter le groupe dans une ambiance chaleureuse et surtout aux plus jeunes qui aimeraient se lancer dans la musique et dans un premier temps prendre des cours de solfège, **parents mobilisez-vous et inscrivez vos enfants !** la survie de la fanfare en dépend

*C'est avec un peu de retard que tous les musiciens du **Réveil de Marcilly** vous souhaitent leurs meilleurs vœux, une bonne année et une bonne santé 2023*



C'est avec peine que nous vous faisons part du décès de Jean Pierre Guillet musicien émérite du "Réveil de Marcilly" (saxo ténor, habitant Millançay)
Toutes nos condoléances à sa famille

LECTURES PARTAGÉES

AIMER LIRE C'EST FAIRE L'ECHANGE D'HEURES D'ENNUI CONTRE DES HEURES DELICIEUSES

« Les grandes oubliées Pourquoi l'Histoire a oublié les femmes? » de **Titou LECOQ** 2021

De tout temps, les femmes ont agi. Elles ont régné, écrit, milité, créé, combattu, crié parfois. Et pourtant elles sont pour la plupart absentes des manuels d'histoire. Pourquoi ce grand oubli ? De l'âge des cavernes jusqu'à nos jours, Titou Lecoq s'appuie sur les découvertes les plus récentes pour analyser les mécanismes de cette vision biaisée de l'Histoire. Elle redonne vie à des visages effacés, raconte ces invisibles, si nombreuses, qui ont modifié le monde

« Le chemin des femmes » de **Michelle PERROT** 2019

Elle est une des plus grandes historiennes contemporaines. Ses travaux ,pionniers en matière d'histoire sociale, d'histoire des marges et du genre ont contribué à renouveler la discipline et ses objets Longtemps étouffées ou inaudibles, les voix de ces femmes, ouvrières ou autrices (au 1ier rang desquelles George Sand),militantes ou anonymes, aux corps assujettis ou triomphants, exploités ou désirés sont restituées par la force d'un style singulier.

« La rabouilleuse » d'**Honoré de BALZAC** 1842 Scènes de la vie de province

Le livre raconte la tentative de captation d'héritage qui avait toutes les chances d'aboutir et qui échoue par un hasard imprévu

Rabouiller: mot berrichon qui exprime l'action de troubler l'eau d'un ruisseau à l aide d'une grosse branche pour que les écrevisses remontent les cours d'eau et se jettent dans les nasses des pêcheurs

« Nouvelles du monde » de **Michel SERRES** 2014

Joli recueil de nouvelles philosophiques, poétiques, écologiques .Chaque récit naît de la vie commune de femmes et d'hommes avec un pays qui les émerveille et qu'en retour ils enchantent

« NOA » de **Marc LEVY** 2022 Tome 3 sur 3

9 hackers combattent un dictateur .Le Groupe

9, plus uni que jamais, repart en mission. L'ave-



nir de tout un peuple est en jeu. De Londres à Kyiv, de Vilnius à Rome, un roman d'aventures et d'espionnage au suspense trépidant, une histoire qui interpelle et invite à réfléchir sur le monde qui nous entoure.

« La papeterie Tsubaki » d'Ito Ogawa (japonaise)

Hatoko 25 ans ,de retour dans la petite papeterie que lui a léguée sa grand-mère. Le moment est venu pour elle de faire ses premiers pas comme écrivain public. Cette grand-mère exigeante et sévère lui a enseigné l'art difficile d'écrire pour les autres.

Bandes Dessinées :

Les Vieux Fourneaux , "La Magicienne" de Lupa no Cauuet -

L' arabe du Futur de Riad Sattouf

PROCHAINES RENCONTRES CHEZ TIPHAINE le 30 mars et le 4 mai, à bientôt

Michèle

LA RANDONNÉE DE PRINTEMPS



Très bon cru 2023 pour cette randonnée de printemps, toutes les planètes étaient alignées comme on dit : beau temps sec, température assez clémente pour la saison. Ce sont donc 346 randonneurs qui sont venus retrouver ou découvrir les chemins de Marcilly avec des parcours toujours bien appréciés. Les points de ravitaillement tenus par nos bénévoles étaient là pour redonner de l'énergie et reconforter pendant l'effort

Forts du soutien de nos bénévoles et de cette réussite nous espérons que l'organisation de notre randonnée diatoire du 24 juin 2023 attirera également de nombreux marcheurs, à vos agendas.

Le Président



THÉÂTRE Groupe artistique de Marcilly

Gros succès pour la saison théâtrale du groupe artistique de Marcilly. Lors des représentations des samedis 4 et 11 février et dimanches 5 et 12 février nous jouions à guichet fermé ; à chaque fois plus d'une centaine de spectateurs sont venus passer un bon moment, applaudir et rire avec les comédiens. Même succès à Saint Viâtre où l'association du foyer rural avait organisé pour nous une représentation le samedi 4 mars au soir. Les marcigaultais et les habitants des communes voisines avaient envie de renouer avec des moments conviviaux de détente et cela encourage grandement les acteurs de la troupe et les bénévoles qui les entourent à poursuivre leur activité. Nous entrons maintenant dans une période de lecture et de choix de pièces en fonction du thème de celles-ci et du nombre d'actrices et d'acteurs qui se seront engagés à jouer pour la prochaine saison. L'année prochaine nous présenterons nos nouveaux spectacles à Marcilly, de plus, nous avons été contactés d'ores et déjà pour jouer à Vineuil et à Loreux mais cela dépendra de la faisabilité. En effet il nous faut transporter une grande partie des éléments du décor et surtout nos techniciens ont besoin d'une bonne sonorisation et d'un éclairage suffisant ce qui diffère selon les lieux.

Merci de votre fidélité et à l'année prochaine !

La Présidente



La vie sexuelle des champignons de Paris



Les acteurs de la troupe du groupe artistique



Dites le avec des flirts



UNE ANNÉE DE PASSAGE DE RELAIS



Agnès THIBAUT, Jacky CHARTRIN et Christian BONNOT lors de l'assemblée de la Saint Vincent et du partage de la galette.

Le début de l'année 2023 a été fertile en événements pour l'association .

Le 22 janvier nous avons fêté la St Vincent dans sa forme habituelle, excepté la messe qui n'a pas pu avoir lieu cette année .

Un grand merci aux bénévoles ainsi qu'au Réveil de Marcilly qui a animé le vin chaud sur la place du bourg.



Le 2 mars nous avons planté 2 pieds de vigne avec les élèves de l'école de Marcilly afin de faire suite au travail mis en place par les maitresses. Chaque classe a planté son plant ; un goûter préparé par les enfants a été servi lors de la remise annuelle du chèque de 450 euros offert par l'association devant de nombreux parents



d'élèves.

Pour terminer, le 12 mars, la vigne a été taillée et attachée par une quinzaine de tailleurs en présence et sous la surveillance de Mr Thierry GOSSEAUME (viticulteur) qui nous a permis de ne pas trop faire d'erreurs de taille .

Remerciements encore à tous les bénévoles qui ont participé à ces activités



AREM Association pour la Restauration de l'Eglise de Marcilly

Le 10 Mars dernier, l'AREM a organisé une soirée de rencontres et d'information à l'occasion du début des travaux de restauration de notre église. Ouverte à tous les marcigaultais et amis de Saint Martin, elle s'est déroulée en deux temps forts.

Rassemblés dans l'église, les participants ont tout d'abord assisté à une intervention du **Père Marc**, curé du secteur paroissial Salbris-Lamotte Beuvron dont notre village dépend. Le Père Marc a fait part de sa joie de voir démarrer un tel projet. Il a souligné avec justesse et émotion les différentes dimensions symboliques de la restauration de l'édifice. Il s'est enfin prêté au jeu des questions-réponses avant de conclure le premier volet de cette soirée. L'ensemble des participants s'est ensuite rendu à la salle des fêtes.

En introduction à la seconde partie de soirée, Bruno Grossi a présenté le planning et le contenu de la première tranche de travaux qui vient de débiter : en résumé, 10 mois de chantier focalisés sur les parties hautes de l'église qui constituent les urgences diagnostiquées dès l'origine par notre architecte. Il a fait le point sur le budget total de la restauration y compris la reconstruction du caquetoire, ainsi que sur les financements publics et privés d'ores et déjà mobilisés. Il a précisé que le montant restant à rassembler pour finaliser l'ensemble du programme s'élevait à environ 250 000€. C'est donc l'objectif de l'AREM pour les prochains mois.

Second temps fort de la soirée après l'intervention du père Marc, celle d'**Alain Loyer**, conseiller grands projets de la Fondation du Patrimoine pour le chantier de restauration de Notre Dame de Paris. Pendant 45 minutes, il nous a guidés dans une plongée vertigineuse au cœur de la cathédrale en travaux. Son récit de l'incroyable chantier qu'est cette restauration hors normes, sa description des enjeux techniques, financiers et patrimoniaux, les nombreuses photos illustrant ses propos ont tout simplement captivé l'auditoire. Qu'il en soit à nouveau chaleureusement remercié. Le verre de l'amitié qui a clôturé la soirée a d'ailleurs permis aux participants de lui poser de nombreuses questions complémentaires, signe de leur grand intérêt pour ce chantier.

Saint Martin ou Notre Dame ; lequel des deux édifices rouvrira ses portes le premier après restauration ? Un petit clin d'œil vers le ciel, sous la forme d'un challenge motivant pour l'AREM

Bruno GROSSI



Présentation du planning et du contenu de la première tranche des travaux de l'église Saint Martin et conférence passionnante sur la restauration de Notre Dame de Paris



INTERCOMMUNALITÉ

UN ÉVÈNEMENT SPORTIF
QUI S'ENRACINE DANS NOTRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ET QUI DEVIENT UN RENDEZ-VOUS
DES AMATEURS DE CYCLISME



DIVERS

aim
Association pour
la restauration de
l'église de Marcilly

**QUINTET
À
CORDES**

**10
JUN**

2023

CONCERT

CHRISTOPHE GUIOT, 1er violon
JEAN-LOUIS OLLU, violon
JEAN FERRY, violoncelle
JACQUES HAPEUPRAI, contrebasse
JEAN-MICHEL LENERT, alto
LAURE POISSONNIER, soprano
CLAIRE DE MONTEIL, soprano

19H30 ÉGLISE DE MARCILLY-EN-GAULT

l'ère Symphonie de Joseph Haydn - "La Folia" de Geminiani - "Le Stabat Mater" de Pergolèse - La petite musique de nuit de Mozart - Le canon de Pachelbel

**BILLETTS EN VENTE
À L'AGENCE POSTALE DE MARCILLY-EN-GAULT
ET SUR HELLOASSO.COM - PLACES LIMITÉES
contact.arem41@gmail.com**

LE REVEIL DE MARCILLY
Accompagné de la musique de Noyers/Cher



*a le plaisir de vous convier
à leur concert de printemps*

Le vendredi 9 juin à 20 H
Salle des fêtes de Marcilly en Gault

*Avec la participation de
La chorale Chanterelle de Salbris
La société musicale de Neung/Beuvron*

Entrée : 8 euros
Merci pour votre présence

VENEZ NOMBREUX !! Enfants bienvenus



GENÈSE DU PROJET D'ANNE DAVID

Je m'appelle Anne DAVID et j'ai 35 ans. J'ai accédé à la propriété sur la ville de Marcilly-en-Gault en avril 2021.

Je me suis toujours tournée vers les autres, ressenti le besoin de les aider, d'apporter ma contribution à la société en mettant à profit mes compétences. L'être humain m'a toujours fascinée dans toutes ses facettes et ses complexités. C'est pour ces raisons que j'ai étudié la psychologie et obtenu le diplôme d'assistant de service social. Lors de mon dernier emploi, j'accompagnais des demandeurs d'asile au bureau et à leur domicile. Cet accompagnement spécifique m'a permis de consolider mes valeurs. Je suis très sensible aux notions de respect d'autrui, de relation de confiance, d'empathie et de tolérance. J'ai toujours eu à cœur d'accompagner les personnes dans une relation d'aide et de bienveillance.



Après dix années d'accompagnement social, je me suis engagée dans une démarche de reconversion professionnelle.

À l'issue d'une longue réflexion et de recherches, j'ai décidé de pratiquer la réflexologie plantaire. Ce métier s'appuie sur des techniques de massage des pieds et de la voûte plantaire pour combattre des tensions du corps (à chaque zone réflexe correspond une partie du corps). La réflexologie permet de calmer différents troubles, qu'ils soient physiques ou psychologiques. Ses bienfaits sont d'apporter de la détente et du mieux-être.

Pour ce faire, j'ai réalisé une formation « Création d'entreprise » à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat à Blois à la fin de l'année 2021. J'ai, par la suite, suivi la formation de « Réflexologies plantaire et palmaire » (les pieds et les mains) à l'Institut Cassiopé sur la ville de Chatou (78) que j'ai terminée en septembre 2022 en ayant obtenu le diplôme.

Lors de ma reconversion, j'ai rencontré la kinésithérapeute de Marcilly-en-Gault qui m'a permis de confirmer le choix de la formation de réflexologie. De plus, elle m'a très vite exprimé le souhait de vouloir travailler en partenariat au sein d'un même cabinet. Cette collaboration permettrait de pouvoir échanger sur les situations de chacun.

Pouvoir être autonome financièrement est un réel souhait de ma part. Ce cheminement m'a confortée dans mon besoin d'accompagner les autres en leur apportant du bien-être. Travailler à Marcilly-en-Gault me permettra de contribuer à l'économie de la ville et du bien-être de ses habitants.

Un pot d'inauguration aura lieu le samedi 13 mai 2023 à partir de 14h00 afin de faire découvrir le métier de réflexologue aux habitants du village et en direction de toutes personnes intéressées par cette pratique.

Réflexologie plantaire
Anne DAVID

9 Impasse des Guernazelles
41 210 MARCILLY-EN-GAULT

Tél : 07 87 20 00 42
Mail : annedavid041@gmail.com



QUI FAIT QUOI À MARCILLY ?

ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES et PARAMÉDICALES

Bar-Brasserie-Pizzeria « Chez Tiphaine »	TIPHAINE	02 54 96 27 10
Boulangerie-Pâtisserie	Christophe BOUCHET	02 54 96 67 45
Epicerie-Tabac-Journaux « Panier sympa »	Loïc et Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
Esthéticienne	Camille B	06 45 38 21 29
Key Wendy's Cake	Sarah MARSIAS	06 23 65 31 93
Kinésithérapeute	Justine CAMPAGNE	02 36 38 25 77
Kinésithérapeute	Margot NIEZGODA	02 36 38 25 77
Ostéopathe	Jean-Louis DELAPLACE	06 47 53 77 32
Salon de Coiffure mixte « Styl' Coiffure »	Magalie ROY	02 54 96 68 84
Création d'objets d'art et décoration	E. NAUDET-DEXANT	06 18 44 28 16
ROMO FLOR'	Elodie PICOT	02 54 76 10 19
FJ RENOV, maçonnerie, carrelage, rénovation	Jérémy FOUQUEAU	07 81 95 82 16
Charpente, agencement, ossature bois	David LE MOING	06 46 84 85 66 david.lemoing@gmail.com
Charpente, couverture, zinguerie, démontage, ramonage, isolation	Sébastien FOURNIER	02 54 76 79 82
Maitrise d'œuvre, services CMistes et Artisans	Kévin DUPIN	06 22 16 09 98 k.dupin21@gmail.com
Paysagiste « Pensée paysage »	Jérémy TIERCE	06 23 98 53 08
JARDI SOLOGNE	Kévin VIRON	06 83 61 98 03
Peinture-Papier peint-Vitrierie-Sols	Gérard DESHAYES	02 54 96 18 92
Peinture-Papier peint-Plaquiste « AB peinture »	Blagomir AKSIC	09 62 13 93 83 aksic.be@orange.fr
Terrassement-Travaux publics	Thibault DAPREMONT	02 54 96 30 43
Magnétiseuse / Reiki Animal	Sylvie JAROS	06 50 72 56 17
Taxi	Frédéric THEVENIN	02 54 88 91 42
Réflexologie plantaire	Anne DAVID	07 87 20 00 42

GITES RURAUX-CHAMBRES D'HÔTES

M.Mme GRISON (gite et studio) « Le Doublet »	47 et 49 route de Loreux	02 54 96 05 18
Mme LEHOUX	36 route de Salbris	02 54 88 92 43
Mme DE LA SERVE	Chantelouze	06 16 47 40 01
Mme SIVOYON	Les Landes	02 54 96 67 09
M. Mme DUFFROS (Chambre d'Hôtes)	Ferme de Boisquillon	06 61 58 93 82
M. Mme GOBERT (Chambre d'Hôtes)	9A rue du Château d'eau	06 40 30 84 14
Mme BLENET	16 Place du Bourg	06 10 11 35 68
Mme OUDOVENKO M. GAILLARDON	161 route de Selles Saint Denis Mobil Home	06 84 20 02 07
GITE de GROUPE communal	Place du Bourg	02 54 96 67 06



NATURE ET PRODUITS DE LA FERME

Ecuries du Dangeon (pension de chevaux)	Aurore DELAGRANGE	06 10 08 07 09
Maréchal ferrant	Stéphane de MARTIMPREY	06 80 60 53 28
Taxidermiste	François BODARD	02 54 96 69 59

LES ASSISTANTES MATERNELLES À MARCILLY

Cynthia DEFERT	9 rue de Vernou	07 87 43 10 25
Jessica NAUDIN	295 route de Loreux	02 36 38 20 81 / 06 26 98 01 51
Emilie STROBEL	6 impasse du Marais	06 74 32 43 38

ÉTAT CIVIL

Naissance

Nos félicitations aux heureux parents

Maddy, Nicole, Armandine CHAUVIN AUSSOURD née le 11 mars 2023

Décès

Toutes nos condoléances à la famille

Josette, Antoinette PICOT veuve de Maurice, Alphonse VILDY décédée le 11 février 2023 à 84 ans

AGENDA

15 avril 2023	Tour cycliste du Loir et Cher traverse le village vers 13 h
4 mai 2023	Lectures partagées chez Tiphaine 18H
13 mai 2023	Inauguration du Cabinet de réflexologie plantaire 14 h
1 juin 2023	Lectures partagées chez Tiphaine 18H
9 juin 2023	Concert du Réveil de Marcilly salle des Fêtes 20 h
10 juin 2023	Concert dans l'église de Marcilly organisé par l'AREM 19h30
24 juin 2023	Randonnée dinatoire organisée par les randonneurs marcillygaultais
29 juin 2023	Lectures partagées chez Tiphaine 18H
1 juillet 2023	Grand Prix de la Sologne des Etangs passant dans toutes les communes

CIVISME

Avec le retour du printemps, nous bricolons nous jardinons ; respectons la tranquillité du voisinage selon les horaires suivants :

- Semaine : 8h30 à 12h et 14h à 19h
- Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h
- Dimanche : 10h à 12h



CONTACTS UTILES

LA MAIRIE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 96 67 06

Fax : 02 54 96 13 50

Site Internet :

marcilly-en-gault.fr

Courriel :

secretariat-margault@orange.fr

Horaires administratifs

- Lundi, mardi, jeudi 9 h à 12 h
- Vendredi 9 h à 12 h
et 14 h à 17 h
- Samedi 10 h à 12 h

Horaires « Urbanisme »

- Mardi et Jeudi 9 h à 11 h 30
- Vendredi 14 h à 17 h

Maire

Premier adjoint

Deuxième adjoint

Rédacteur principal

Secrétaire

Agnès THIBault

Jean Pierre AMOUREUX

Aline MOLLER-GRASSER

Aurélié DEWILDE

Virginie DUPRAY

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 88 22 42

Responsable : Virginie DUPRAY

Horaires

- Lundi, mercredi, vendredi 9 h 30 à 11 h 30
- Mardi, jeudi 15 h à 18 h
- Samedi 9 h 30 à 12 h

SAPEURS POMPIERS

Numéro d'Urgence : 18

L'ÉCOLE COMMUNALE SAINT EXUPÉRY (RPI)

85 route de Saint Viâtre

Tél : 02 54 96 67 20 / Port 06 46 30 45 11

Directrice

Professeurs des Écoles

Courriel : (informations importantes seules)

ec-saint-exupery-marcilly-en-gault@ac-orleans-tours.fr

Marion COSTA (CP-CE 1-CE.2)

Nathalie JOUBERT (Maternelle),

GARDERIE PÉRISCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS / FAMILLES RURALES

87 route de Saint Viâtre

Port : 06 17 53 88 45

Centre de loisirs Tél : 02 36 14 82 84

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : à partir de 7 h30 **Soir** : 16 h 30 à 18 h 30

Facebook : Centre de loisirs Marcilly C'chouette

SECTEURS PAROISSIAUX

Lamotte-Beuvron Saint-Viâtre Marcilly

Tél : 02 54 88 04 69 / Fax : 09 56 27 55 69

32, rue Durfort de Duras 41600 - Lamotte-Beuvron

Internet : <http://paroissedelamotte.free.fr/>





Les 100 derniers kilomètres

Partir marcher sur le célèbre Chemin de Saint Jacques de Compostelle qui a vu passer tant de pèlerins, c'est une idée qui trottait dans la tête de Gwenaëlle depuis de nombreuses années. Bon, je suis partant, on le fait tous les deux ! L'un est retraité, l'autre travaille, nous allons donc devoir morceler les 1 600 kilomètres qui nous séparent de Santiago de Compostella. Au début de l'année 2017, nous achetons le TOPOGUIDE *Le Puy-Figeac*. C'est presque un premier pas ! Nous nous équipons de très bonnes chaussures de randonnée, d'un sac à dos d'environ 40 litres et de tout l'équipement nécessaire.

Mardi 13 juin 2017, c'est le départ. Nous rejoignons le Puy-en-Velay. À la cathédrale Notre-Dame-de-l'Annonciation, Gwenaëlle fait l'acquisition de nos deux crédentails (petits carnets à faire tamponner à chaque étape) et de deux coquilles Saint-Jacques. Elles nous suivront jusqu'en 2022 au bout du chemin. Cette année nous irons jusqu'à Conques et nous ferons 205 km en 10 jours sous le soleil. Nous avons traversé les superbes paysages du Gévaudan, de la Margeride et du plateau de l'Aubrac. Les étapes se succèdent, les courbatures et les ampoules deviennent vite un lointain souvenir. Nous sommes

rentrés dans l'esprit du chemin où notre sac à dos devient notre maison, nos chaussures une partie de nous-mêmes et nos bâtons un prolongement de nos bras. Nous faisons plus ample connaissance avec les autres randonneurs. Le chemin crée des liens : les discussions sur le chemin, le partage des repas dans les gîtes, les haltes dans les petits cafés improvisés et même chez les particuliers qui proposent café et boissons fraîches. À Conques nous sommes devenus une communauté de marcheurs qui regrettent de se séparer. Nous sommes envieux de celles et ceux qui projettent d'aller jusqu'au bout, jusqu'à Saint Jacques : 1 600 km ... Dernière soirée à l'Abbatiale Sainte Foy de Conques qui accueille les pèlerins. Un des frères fera un concert d'orgue de « variétés », une belle surprise du Chemin.

Lundi 11 juin 2018, nous repartons de Conques pour notre deuxième tronçon. Cette année nous irons jusqu'à Cahors. Nous rejoignons la vallée du Lot, les chemins sont superbes et sauvages, le bruit de l'eau nous accompagne, il y a des odeurs enivrantes dans une forêt dense avec des arbres magnifiques. Nous faisons une étape à Cajarc, lieu du sketch culte de Coluche *le Schmilblick*, nous garderons un très bon souvenir du gîte communal où nous avons partagé avec quelques randonneurs, un repas très convivial. Nous avons rencontré cette année notre plus vieille randonneuse, Odile, l'alsacienne qui, à plus de 80 ans, reprenait seule le chemin qu'elle avait déjà parcouru de nombreuses fois avec son mari et ses enfants.

Mardi 11 juin 2019, troisième année. Cette fois ce sera Cahors-Navarrenx, 330 km. Notre sac à dos est plus léger, nous sommes en dessous des 8 kg, pieds impeccables, aucune ampoule, c'est l'expérience ! Nous avons trouvé un nouveau guide : le *Miam-Miam-Dodo*, best-seller des pèlerins français, beaucoup mieux adapté à notre périple. Cette année est aussi marquée par de belles rencontres : Susana qui nous a séduits par sa personnalité et sa résilience, Didier qui atteint d'un cancer, a choisi de marcher plutôt que de mourir devant la télé, Odile que nous croisons pour la 2^e année et qui continue le chemin à son rythme. À chaque étape nous dormons dans des gîtes qui sont aussi des lieux de rencontre avec leurs dortoirs et leurs tablées du soir : le gîte des Jacobins tenu par Serge, la Petite lumière avec Anne, l'Alchimiste avec Jean-Gaëtan qui dépose sur le bord du chemin des petites ardoises avec des pensées philosophiques ou poétiques...

2020/2021 années COVID, confinements, couvre-feux et nouvelles règles de mobilité... nous annulons !
En début 2022, le ciel s'est éclairci ! Nous décidons de nous lancer et d'aller jusqu'au bout.



Jeudi 26 mai 2022, nous repartons de Navarrenx. Après 3 étapes et 65 km, nous arrivons à Saint-Jean Pied-de-Port, dernière ville française avant la frontière Espagnole qui fourmille de monde. C'est aussi le point de départ pour beaucoup de pèlerins étrangers : Canadiens, Australiens, Américains, Coréens, Scandinaves, Allemands, Portugais, Hollandais... Nous allons suivre le Camino français et le lendemain dès 6 h nous nous mettons en route, nous ne sommes pas les seuls.

L'étape de 27 km, est réputée être une des plus difficiles du Chemin, nous passons les Pyrénées et la montée est presque permanente. Nous sommes en Espagne ! Le gîte de l'Abbaye de Roncevaux où nous passons la nuit est immense et international, plus de 300 couchages en dortoirs compartimentés sur 3 étages. Plus que 800 km pour arriver à Saint-Jacques de Compostelle et nous allons devoir parler en espagnol et en anglais !!!



La meseta : il fait chaud !



Clotilde, Arnaud et leurs 3 enfants



Le bonheur après 873 km

Pendant 32 jours les kilomètres, régions, villages, villes et gîtes se succèdent : Pampelune, Punta la Reina, Logroño, Burgos, Léon, Ponferrada, pour citer les plus connues. La Navarre, les étendues de la Meseta caniculaire avec ses champs de céréales, la pluie, le froid et le vent des montagnes de Galice. Les cigognes, les éoliennes, les grands canaux d'irrigation, les cathédrales. Les petits gîtes de village et les immenses accueils de pèlerins, parfois dans d'anciens monastères ou abbayes, où nous sommes des centaines à nous retrouver. Et puis toujours les rencontres : Christian le général, Alyssia, Florent, Clémence et Aurélie : 4 jeunes qui ont fait connaissance sur le Chemin et qui voyagent ensemble, Philippe, ancien président syndical, Sophie et David nos amis canadiens, Amar, Annick, Alain et Marie : les quatre fantastiques, Pierre et Guy : les deux amis d'enfance, Émile qui vient régulièrement à Compostelle comme animateur de la communauté chrétienne francophone, Clotilde et Arnaud avec leurs 3 enfants, Fabiola, 3 ans, Philippine, 5 ans et Gaspar, 8 ans et 2 poussettes tout terrain qui ont décidé de réaliser un rêve un peu fou : rejoindre Compostelle en famille à partir du Puy en Velay.

Le jeudi 30 juin 2022, nous arrivons à Santiago. Nous parcourons les derniers kilomètres d'un pas rapide pour enfin déboucher sur la place PRAZA DO OBRADOIRO devant la cathédrale. Une foule immense et bruyante est réunie sur cette place. Des chants, des cris de joie, des prières jaillissent d'un peu partout. C'est très émouvant ! Une jeune fille tend à Gwénaëlle un petit billet avec un message de félicitation de Marcilly en Gault ?? Une belle surprise de plus : nos amis Michelle et Vincent ont fait 23 h de bus pour venir nous accueillir à Santiago.

Après 2 jours à Santiago, nous avons repris le chemin pour atteindre l'océan à Fisterra en passant par Muxia. C'est le « bout du monde » comme nous l'avions lu dans notre guide, le chemin est terminé.

Durant ces 4 années sur le chemin, nous avons parcouru plus de 1 700 km en 75 jours. En nous lançant dans cette aventure, nous avons découvert l'immense plaisir de nous déplacer au rythme de la marche, en toute

liberté, chaque jour, avec peu de contrainte, avec le minimum vital sur le dos. Comme avant : avant l'avion et le train, avant la voiture et même avant le vélo ...

Chaque jour est à la fois différent et semblable ! On marche, on boit, on mange, on souffre, on s'accroche et lorsqu'on est bien fatigué, on dort profondément pour récupérer pour le lendemain. On soigne les petits bobos du moment, on rencontre un grand nombre de personnes d'origines multiples et de tous âges. On sympathise avec quelques-uns qu'on croise et recroise. On partage de superbes moments, on finit par se ressembler !

En marchant sur une longue durée, on se vide peu à peu de toutes nos petites tracasseries du quotidien.



On fait défiler sa vie : on pense à tous ceux qu'on aime, à sa famille, à ses amis, à certaines personnes qu'on a un peu perdues de vue. On marche aussi avec ceux qui ne sont plus là : ils nous accompagnent. On devient léger.

Pour avoir toutes les chances de réussir son aventure pédestre, nous avons retenu quelques points essentiels : marcher à son rythme, un peu d'organisation, un mental positif, une bonne capacité d'adaptation, l'envie de moments entre parenthèse. Pour le matériel : de bonnes chaussures et chaussettes, des boules-Quies pour s'isoler pour bien dormir et enfin bien maîtriser le poids du sac à dos.

Pour nous, l'aventure pédestre est devenu un peu magique, nous allons repartir en juin 2023 pour 15 jours sur le chemin de Saint-Guilhem-le-désert. En 2025, avec Gwenaëlle en retraite, nous repartirons pour un long périple en espérant bien croiser Alain Soulier et une ou un des randonneurs et lecteurs du bulletin municipal de Marcilly en Gault : **ULTRAÏA !**

Gwenaëlle et Daniel

Pour en savoir un peu plus : Les guides MIAM MIAM DODO
<https://www.levieuxcrayon.com/7-guides-miam-miam-dodo>

Société Française des Amis de Saint-Jacques de Compostelle
<https://www.amis-de-compostelle.fr/>



Le cloître de Saint Pierre de Moissac



Gîte : Tous à table !



Cathédrale de León



Retrouver ses chaussures et ses bâtons



Manifestation sur le chemin !



On se retrouve à Saint Martin de Fromista



Cathédrale de Santiago de Compostela



Petite chapelle de Galice

